

Paradoxes sur les arts et les sports

Gilles Hénault

Volume 21, numéro 83, été 1976

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/54995ac>

[Aller au sommaire du numéro](#)

Éditeur(s)

La Société La Vie des Arts

ISSN

0042-5435 (imprimé)

1923-3183 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

Citer ce document

Hénault, G. (1976). Paradoxes sur les arts et les sports. *Vie des Arts*, 21(83), 22–27.

Paradoxes sur les arts et les sports

Se peut-il que l'artiste soit sur un pied d'égalité (un pied d'athlète!) avec le sportif dans la course aux prix et aux médailles? Les Jeux olympiques nous permettent de poser la question — sinon de la résoudre.

Gilles Hénault

Une fois par semaine, je vais m'asseoir dans un café de mon quartier. J'y fais des rencontres souvent ennuyeuses, mais parfois imprévues.

Flore me regarda de cet air de muse qui m'amuse, et me dit:

— Tu crois vraiment qu'il existe une parenté entre les arts et les sports?

Éclats de rire. Je parle de son air de muse, car personne n'en ayant jamais vu (de muse) chacun peut imaginer cette comparaison à son gré. Félix, le philosophe, était à notre table, de même que le sportif Vigor, dit Le Pied d'Athlète. Notre conversation portait, évidemment, sur les Jeux olympiques.

Moi — Les Grecs n'ont pas douté de cette parenté, de cette analogie, entre arts et sports, eux qui prônaient le développement harmonieux de l'esprit et du corps.

Félix — Mens sana in corpore sano. De vieilles histoires. Il y a belle lurette que nous ne sommes plus des Grecs, ni même des Latins, quoi qu'on en dise.

Vigor — Pourtant, la XXI^e Olympiade . . .

Félix — De la foutaise. Le sport, de nos jours, se pratique surtout devant la télévision. A force de nous déplacer dans nos voitures, sans nous servir de nos jambes, nous deviendrons bientôt des culs-de-jatte. Si la fonction crée l'organe, quand il n'y a plus de fonction, l'organe disparaît.

Flore — Il me semble qu'il était aussi question des arts . . .

Félix — C'est la même chose. Qui se soucie encore des arts, dans la vie quotidienne?

Moi — Pourtant, les autorités consacrent des millions aux arts, durant les Jeux, et . . .

Félix — Oui, pour une période de quinze jours! Mais dites-moi, est-ce que les Jeux et les Arts sont le reflet de notre vie? Contrairement à ce qui se passait dans la Grèce antique, cela ne correspond plus à rien, ni à notre éducation, ni à nos préoccupations. D'ailleurs, quels rapports y a-t-il entre les arts et les sports, je vous le demande? Le coureur de marathon, après quoi pourrait-il bien courir, de nos jours, sinon après des médailles?

Moi — Justement, à cet égard, j'estime que l'artiste est dans la même situation que l'athlète.

Félix — Le paradoxe est plaisant. L'un grimpe grâce à l'habileté de ses mains, l'autre court grâce à ses pieds . . . d'athlète. Dans un cas comme dans l'autre, la médaille est le signe d'une réussite sociale garantie par un jury, et non pas un hommage collectif à ceux qui excellent dans les jeux du corps et de l'esprit. C'est le signe de l'aliénation des autres.

Flore — Je te trouve bien sévère. Tu veux dire que, pour le peuple, ces valeurs sont hors de portée, et qu'il se fie aux jurys pour . . .

Vigor — Pardon. Dans les sports, c'est le mètre et le chronomètre qui sont les juges, tandis que dans les arts, il n'y a pas de règles. Chacun fait ce qu'il veut, et les juges n'ont pas de critères.

Moi — Plutôt, il faudrait dire: chacun fait ce qu'il peut . . .

Félix — Un artiste ne progresse pas vraiment; il se réalise.

Moi — Et le sportif alors! Quand il est en bonne forme, il atteint sa meilleure marque. De même, quand l'artiste trouve sa forme, il laisse sa marque.

(Protestation générale)

Félix — Tu joues sur les mots.

Vigor — Tu cours après le ridicule.

Flore — Drôle de paradoxe!

Moi — Puisqu'il est question de Jeux, je joue — non pas *sur* les mots — mais *avec* les mots. C'est à ce prix seulement qu'on peut aussi jouer avec les idées.

Félix — Au fond, tu as peut-être raison. Si les artistes n'étaient pas dans la course comme de vulgaires coureurs . . . à pied . . .

Vigor — Pourquoi vulgaires? Et cesse de m'écraser le pied d'athlète . . .

Félix — . . . donc, s'ils ne participaient pas à des concours . . .

Flore — . . . et ces concours sont annuels ou bisannuels, alors que les olympiades ne reviennent qu'à tous les quatre ans.

Félix — Je disais donc: si les artistes se présentent à des concours, c'est qu'ils estiment qu'on peut les juger. Ils ne devraient donc pas se plaindre des choix que font les jurys. D'ailleurs, en art, que valent prix et médailles?

Moi — Pas grand-chose, sans doute, et pourtant. Autant ceux qui n'en ont pas sont dépités, au-

tant ceux qui en reçoivent paraissent honorés. C'est qu'en art, comme en sport, le jugement de ses semblables — même si on ne les tient pas en très haute estime — ce jugement représente une valeur — bonne ou mauvaise, peu importe.

Flore — Et souvent, est-ce que ce n'est pas là, le critère de la valeur marchande d'une œuvre d'art?

Moi — C'est, en effet, un élément indissociable de cette valeur. Ce qui, je m'empresse de le dire, n'enlève rien à la valeur esthétique. Il est d'ailleurs intéressant de constater que les artistes reconnus . . .

Vigor — . . . arrivés, serait plus juste, puisqu'il est question de course . . .

Moi — Si tu veux, mais un artiste arrivé n'est pas nécessairement un arriviste. Certains n'ont été vraiment reconnus qu'après leur mort.

Félix — Mais, pour l'instant, nous parlons des médaillés, des coureurs de concours et de biennales, bref, des artistes sportifs . . .

Moi — Pourquoi ce ton agressif, ces préjugés contre les coureurs du marathon des arts?

Flore — Moi, je suis d'accord avec Félix. Je trouve qu'un artiste qui se respecte ne soumet pas son art au jugement de jurys qui, souvent, n'y connaissent rien et qui discutent à tort et à travers.

Vigor — Bravo! Flore. A mon avis, tu viens de soulever là un point capital. Je pense comme toi que les membres des jurys échantonnent le plus souvent des dialogues de sourds . . .

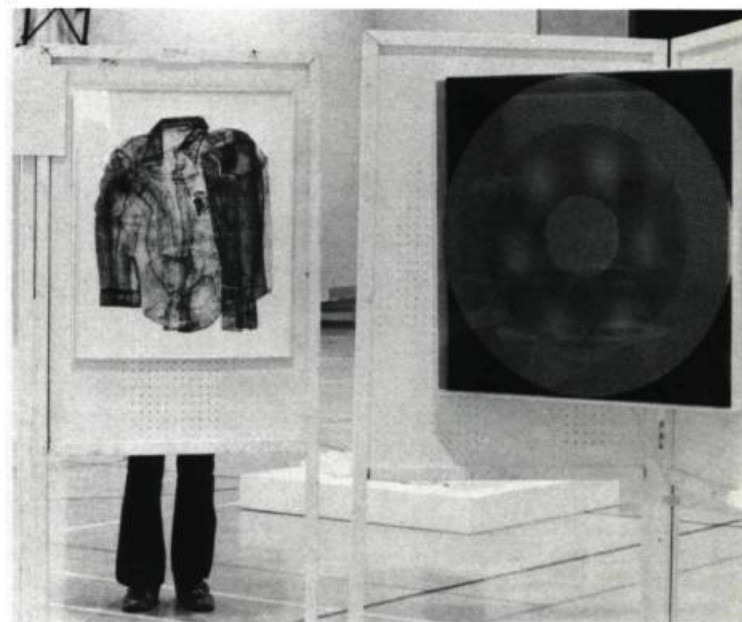
Félix — ou, ce qui serait pire dans leur cas, des dialogues d'aveugles . . .

Vigor — Justement, parce qu'ils n'ont pas de critères communs . . . objectifs, comme on dit.

Moi — Une question: avez-vous déjà fait partie d'un jury? Non! Et pourtant, vous parlez de ce

1. Pierre AYOT
Hommage à Claude Tousignant, 1975.
Affiche pour les Jeux olympiques.
Divers médiums.





que vous ne connaissez pas avec une belle assurance et en réclamant des critères objectifs. La sincérité des jurys n'est pas en cause, puisqu'il n'existe pas de *sincéromètres* pour remplacer les chronomètres.

Félix – N'y aurait-il pas des *chromomètres* pour juger des chromos?

Moi – Très drôle. Le seul critère sur lequel on puisse s'appuyer serait statistique. Cette branche des mathématiques est appliquée, de nos jours, à un grand nombre de phénomènes aussi bien sociaux que physiques. Or, une étude que j'ai faite des prix accordés aux artistes du Québec, depuis 1944, révèle que la plupart des lauréats sont des artistes dont la valeur a été reconnue par la suite, non seulement chez nous, mais aussi à l'étranger.

(Tous en chœur)

— Des noms, des noms . . .

Moi – J'ai fait une liste, qui n'est pas exhaustive, mais qui donne un aperçu de la distribution des prix. De 1944 à 1965, pour la peinture, je relève les noms suivants: Pierre de Ligny Boudreau, Denyse Gadbois, Irène Legendre, Maurice Raymond, Jean Soucy, . . .

Flore – Qui sont ces gens-là?

Moi – On voit bien que tu ne connais pas l'histoire de l'art. Ce sont les cinq premiers prix ex aequo pour 1944-1945.

Vigor – Faute de critères objectifs, le jury ne courait pas de chance!

Félix – Pourrait-on imaginer l'attribution de trois médailles d'or comme résultat d'une compétition olympique?

Vigor – Non, car il y a toujours des fractions de secondes ou des fractions de millimètres qui établissent les différences . . .

Moi – Ou des fractions de gouttes d'eau pour les plongeurs, je suppose? Vous voyez bien que tout cela est ridicule. D'autant plus que dans les courses ou les saufs, par exemple, ce n'est pas nécessairement le ou la meilleure qui gagne, mais celui ou celle qui est en meilleure forme ce jour-là. Que d'athlètes olympiques ont brisé leur propre record, dans d'autres circonstances. Mais, il y a plus. Les sportifs de toutes les disciplines atteindront bientôt le maximum de la performance humaine, au point de vue quantitatif: vitesse, hauteur, longueur, etc.

Alors, il faudra avoir recours également à des critères qualitatifs pour les juger. Autrement, les Jeux olympiques n'auraient plus de sens, puisque personne ne pourrait dépasser les records déjà établis.

Félix – Il y a quelque chose de vrai dans ce que tu dis. Quand tous les records indépassables seront établis, dans des conditions déterminées, il faudra alors changer les règles du jeu ou bien tourner en rond, au même niveau ou au-dessous des marques établies. Or, changer les règles du jeu, c'est y introduire des données qualitatives: aisance, souplesse, spontanéité, invention, nouvelles techniques peut-être. Sinon, les maîtres, c'est-à-dire les grands champions resteront un idéal à atteindre.

Moi – Ce serait là ce qu'on appelle de l'académisme, en sculpture ou en peinture? On ne refait pas la *Victoire de Samothrace* ou la *Joconde*. C'est pourquoi, depuis longtemps, les artistes ne créent plus en fonction du nombre d'or ou de règles purement formelles.

Vigor – C'est ce que je disais au début: il n'y a pas de règles pour les juger, et c'est pourquoi ils sont toujours mécontents des jurys.

Moi – Tu as raison au sujet de leur mécontentement chronique mais, par contre, il y a des règles. Elles font partie de chacun des membres du jury. Elles correspondent à ce qu'on appelle le principe d'indétermination, en physique. Il s'agit d'une relation qui englobe en quelque sorte l'observateur dans l'expérience. Et l'observateur, dans ce cas, le membre du jury, est programmé par toute son expérience antérieure, sa culture, son idéologie, etc.

Flore – Donc, il ne s'agit pas de règles objectives, mais de critères purement subjectifs, je dirais même, de préjugés.

Moi – Ce sont là des notions très controversées, et pas seulement dans les arts, mais même en physique, comme je viens de le dire. En somme, les membres d'un jury sont plutôt des témoins que des juges. Ils témoignent de leur sensibilité, de leur information, de leur idéologie, de leur situation et, souvent, de leurs lacunes.

Félix – Assez de théories. Continue l'énumération des lauréats en peinture aux concours artistiques du Québec. Tu en étais à 1945, et,

jusqu'ici, ça n'est pas très convaincant.

Moi – Je continue: Benoît East, Charles Daudelin, . . .

Flore – Celui-là, je le connais. C'est un sculpteur.

Moi – Oui, mais dans ce temps-là, il ne faisait pas encore de sculpture. C'est donc comme peintre qu'il a reçu le prix. Je poursuis: Jeanne Rhéaume, Simone Aubry-Beaulieu, Goodridge Roberts, . . .

Félix – Un autre nom connu . . .

Vigor – Tu dis: un nom connu — pourquoi pas: un bon peintre, un champion, quoi?

Félix – Parce que je n'en sais rien, mais ses toiles me touchent.

Moi – Tu pourrais faire partie d'un jury! Continuons la nomenclature. En 1951, les prix de peinture sont attribués à Jean-Paul Lemieux, Paul Beaulieu, Alfred Pellan, Jean Dallaire et Denys Morisset, dans cet ordre. En 1955, le premier prix ira à Edmund Alleyn.

Félix – Je t'arrête, car je commence à ressentir un certain malaise. Je constate, en effet, que malgré une tardive et timide reconnaissance de Pellan, en lui accordant un troisième prix en 1951, Borduas et son groupe d'automatistes ne semblent pas faire partie du paysage. A quel moment les a-t-on reconnus?

Moi – Question embarrassante. On peut se demander, d'abord, s'ils participaient aux concours artistiques de la Province. Riopelle a déjà commencé sa carrière internationale à Paris, depuis 1947. Fernand Leduc est en France également. Marcelle Ferron quitte le Québec pour l'Europe, en 1953, et, la même année, Borduas s'exile aux États-Unis. Le groupe se disloque. Mousseau, Marcel Barbeau, Pierre Gauvreau sont isolés et poursuivent leur action en franc-tireurs. En 1957, Fernand Leduc obtiendra un premier prix, ex-aequo avec Denyse Beauchemin, mais pour une tapisserie et dans la catégorie des arts décoratifs. Il faut dire qu'entre temps, Leduc a abandonné l'automatisme pour devenir plasticien. En 1960, on accorde un premier prix à Mousseau, ex-aequo avec Claude Vermette, mais dans la catégorie de l'esthétique industrielle.

Flore – Alors, ta théorie des médailles . . . ?

Moi – Quelle théorie des médailles? Je tente

4



2. Au Musée, une petite fille devant une œuvre d'Armand ROBITAILLE *Fleur*, 1971.

Bois, métal et peau; 89 cm x 25,5.

3. Un invité derrière une œuvre de Betty GOODWIN *Shirt No. 3*, 1970.

Gravure; 71 cm x 56.

A droite, une œuvre de Robert SAVOIE *No 9*, 1971.

Divers médiums; 89 cm x 89 x 5.

4. Micheline GINGRAS

Foule vue par la foule.
Collage.

5. En 1965. De gauche à droite, M. Rolland Boulanger; au centre, Roger Caron, tapissier, 2e Prix du Concours de 1965, et M. Guy Frégault. (Office du Film du Québec)

5



6 7



6. En 1955. De gauche à droite, M. Antoine Roy, alors archiviste de la Province; au centre, Denis Matte et, à droite, M. Gérard Morisset, alors directeur du Musée de Québec (pendant les premières années des Concours, le premier directeur de notre Revue en fut le principal animateur).

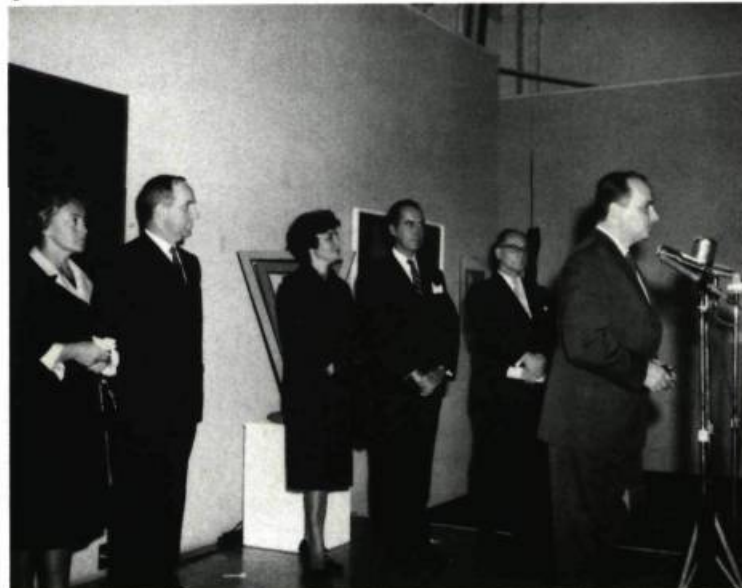
(OFQ — Service de Ciné-photographie).

7. En 1965. De gauche à droite, François Soucy, Jan Menses, M. Pierre Laporte et Jacques Hurtubise. (OFQ)

8. En 1949. On reconnaît M. Paul Lacroix, M. Antoine Roy, M. Gérard Morisset, M. Paul Rainville, alors directeur du Musée du Québec, Mme Jean-Baptiste Soucy et, à l'extrême droite, M. Jean-Baptiste Soucy, alors directeur de l'École des Beaux-Arts de Québec.

9. En 1965. De gauche à droite, on reconnaît Mme et M. Pierre Laporte, Mme et M. Guy Frégault, M. Rolland Boulanger et, à l'avant plan, M. Guy Viau, alors directeur du Musée de Québec. (OFQ)

8 9



tout simplement de voir comment se fait, dans une société donnée, la reconnaissance officielle de ceux qui sont dans la course. On peut remarquer, jusqu'ici, que les jurys reflètent souvent les tabous de la société dans son ensemble. Par ailleurs, on constate que d'autres voies sont ouvertes. Ainsi, dès 1949, Borduas obtient le premier prix de peinture au Salon du Printemps du Musée des Beaux-Arts. L'année précédente, ce prix avait été accordé à Pellan. Mais, de plus en plus, Borduas et Riopelle poursuivront une carrière internationale, de même que Marcelle Ferron. Désormais, ils recevront des prix et des médailles dans les grandes biennales, comme São Paulo ou Venise. Barbeau et Leduc vont également participer à de grandes expositions à l'étranger. Quant à Mousseau, il orientera de plus en plus sa recherche vers l'intégration de l'art à l'architecture.

Flore – Mais, l'histoire ne s'arrête pas là, je suppose.

Moi – Évidemment non. En 1961, c'est la nouvelle vague, avec les prix décernés à Jean

McEwen, Rita Letendre, Marcel Jean et Molinari, pour la peinture, et Yves Gaucher, pour les arts graphiques. En 1964, les trois lauréats sont des *valeurs* reconnues depuis longtemps: Albert Dumouchel, Jacques de Tonnancour et Léon Bellefleur.

Vigor – Je ne connais peut-être pas grand chose au domaine des arts, mais j'ai l'impression que tes jurys fonctionnent à retardement. Si c'était la même chose dans les sports olympiques, on se demanderait encore si Zatopek ou Wilma Rudolph savent courir.

Moi – Je te l'accorde. Au fond, il faudrait peut-être se demander si on donne des prix aux artistes parce qu'ils sont connus, ou bien s'ils sont connus parce qu'on leur décerne des prix.

Félix – C'est un cercle vicieux, une tautologie, comme on dit en philosophie. On peut se demander si, en fin de compte, le principe d'indétermination qui est en jeu, ici, n'est pas tout simplement la loi du marché, celle de l'offre et de la demande, sur le plan des galeries, des collectionneurs ou, même, des spéculateurs.

Moi – Même en acceptant cette hypothèse, il

faudrait se demander sur quoi se fonde cette loi de l'offre et de la demande. Toute recherche de critères objectifs renvoie à la *culture* ou à d'autres notions tout aussi incertaines, au consensus de la critique, par exemple, et à ce que l'on constitue ainsi en jury idéal. Car tout le monde est constamment à la recherche du jury idéal, les artistes comme les autres. Chaque fois, tout le monde, ou presque, est déçu.

Vigor – Il faudrait peut-être changer les règles du jeu!

Moi – On l'a souvent fait, soit en modifiant les règlements des concours, soit en transformant les jurys. A partir de 1966, une nouvelle formule permettait aux deux musées: celui de l'Art Contemporain et celui du Québec, d'acquiescer un certain nombre d'œuvres choisies. L'éventail du palmarès s'étendait à quelques dizaines d'artistes, qui bénéficiaient ainsi de la vente de leurs œuvres. Quant aux musées, ils profitaient de l'occasion pour compléter leurs collections.

Flore – Il me semble que c'était une bonne solution.



10





12

Moi – Oui, provisoirement. Mais les circonstances ayant changé, le Ministère des Affaires Culturelles et les artistes ont cru qu'il fallait tout repenser. Ce fut le grand branle-bas de combat, en 1971, pour l'exposition des Créateurs du Québec. Les artistes ont tout critiqué: délais insuffisants, espace restreint, mauvaise planification des acquisitions. Leur guérilla s'est terminée par ce qu'ils ont appelé: l'opération fourrage (une balle de foin déposée dans le bureau du ministre).

Félix – Les Anglais disent qu'il ne faut pas changer d'attelage au milieu d'un cours d'eau. Des transformations radicales ne s'improvisent pas. On ne se coupe pas les pieds . . .

Vigor – d'athlète, oui, je sais . . .

Félix – . . . pour les adapter à des souliers neufs. Et, pour le jury, que s'est-il passé?

Moi – Alors, là, on a cru faire un coup de maître; après des débats très animés, les artistes se sont ralliés à la solution suivante: un seul juge, mais choisi en dehors du Québec. En l'occurrence, il s'agissait du conservateur de l'art contemporain au Musée de Toronto.

Flore – Quelle drôle d'idée. Je ne comprends pas la logique de cette décision.

Moi – Il ne s'agit pas de logique; il s'agit toujours du mythe du jury impartial, objectif. On se disait sans doute que ce personnage étant de l'Ontario et, en outre, d'origine britannique, il serait doublement impartial, sans se rendre compte qu'il pouvait être, au contraire, doublement préjugé.

Félix – Et son choix?

Moi – Son choix aurait pu être celui d'un juge ou d'un jury québécois, avec cette différence qu'il a mis l'accent sur des formes d'art véhiculées surtout par les éléments anglophones. Les artistes croyaient naïvement que la sélection faite par ce juge faciliterait le démarrage de l'art québécois sur le plan international. Or, le juge a profité de l'occasion, au contraire, pour signaler que, selon lui, l'art au Québec était à la traîne par rapport à ce qui se faisait ailleurs au Canada et, à plus forte raison, dans le monde.

Flore – Moralité: La course aux médailles internationales, pour le Québec, est aussi difficile dans le monde des arts que dans le domaine des sports. Comment expliquer ça? Sommes-nous vraiment voués à la médiocrité?

Félix – Il faudrait peut-être poser le problème autrement: Sommes-nous destinés à être considérés par les autres comme des médiocres?

Moi – En effet, il y a plusieurs façons de poser le problème et il faudrait tout un livre pour tenter seulement d'y voir clair — je ne dis pas, de le résoudre. Pour ce qui est des sports, il me semble qu'il existe un rapport évident entre les résultats obtenus et l'intérêt que la société leur porte. Je ne pense pas seulement aux grands pays, comme les États-Unis ou l'URSS, mais aussi à un petit pays comme Cuba qui se classait deuxième, après les Américains, aux derniers Jeux panaméricains, avec 275 médailles, soit 107 de plus que le Canada, qui occupait la troisième place. On sait aussi que les joueurs de hockey du Québec sont parmi les meilleurs du monde.

Vigor – Il faudrait faire toutes sortes de distinctions entre le sport amateur et le sport professionnel, entre les disciplines qui sont encouragées et d'autres qui ne le sont pas. De plus, si on peut former un bon sportif grâce à un entraînement intensif, je doute qu'on puisse obtenir un Picasso de la même façon.

Moi – Pas de la même façon, bien sûr. Cependant, en art comme ailleurs, le talent ne tombe pas du ciel: il est le résultat d'un apprentissage préalable et d'une longue pratique. Picasso en est un exemple . . .

Félix – Il n'en reste pas moins que la création exige des conditions particulières, une liberté, un certain climat culturel et aussi, bien sûr, un encouragement. Il faudrait tout repenser pour que les arts, comme le sport, deviennent véritablement une activité populaire, afin de développer au maximum tous les talents.

Moi – En effet. Alors, la finalité de ces activités humaines ne serait plus de multiplier le nombre des champions, mais d'enrichir la vie physique et spirituelle de chaque citoyen. Il me semble qu'à cet égard les enfants et certaines sociétés, dites primitives, nous donnent l'exemple. Le paradoxe, c'est qu'ainsi on formerait, en outre, un plus grand nombre de maîtres dans toutes les disciplines.

Félix – Certains vont crier à l'utopie. Pourtant, les utopies sont faites pour donner le goût de les réaliser. La société a les artistes et les athlètes qu'elle mérite.



13

10. Illustration de Girerd.

11. En 1955. De gauche à droite, M. Antoine Roy, M. Gérard Morisset, M. Claude Picher, M. Jean-Baptiste Soucy et M. Jean Bruchesi, alors sous-ministre du Secrétariat d'État de la Province de Québec. (OFQ — Service de Ciné-photographie).

12. En 1958. Vue d'ensemble des œuvres soumises aux Concours. On reconnaît, à gauche, Fernand Auger et, au centre, Jean-Paul Lemieux, peintres. (OFQ — Service de Ciné-photographie)

13. Micheline GINGRAS
Le *Footballeur*.
Acrylique sur toile; 91 cm x 124,5.
Coll. privée.
(Phot. Bruce Gilden)

(Toutes ces photographies nous ont été gracieusement fournies par M. Jean Soucy, actuel directeur du Musée du Québec.)